



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 85006

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les craintes exprimées par les consommateurs suite aux augmentations successives des tarifs du gaz. Selon GRDF, gestionnaire du réseau de distribution de gaz naturel (dépêche AFP du 21 juin 2010), 300 000 procédures de coupure de fourniture de gaz naturel pour cause d'impayés sont prévisibles en 2010. Devant cette situation qui ne s'explique pas uniquement par l'effet récessif de la crise économique, mais par des raisons structurelles, il lui demande de lui donner des indications sur les modalités de fixation des prix, la formation des prix du gaz manquant de transparence.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85006

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8232

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)